LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT

N°24 • FÉVRIER 2011 • *www.cg71.fr*

Saône-et-Loire info

© T.CHASSEPOUX

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un contrat local P.4

FILIÈRES COURTES

UNE CAVE EXEMPLAIRE P.5

saône-et-loire
LE DÉPARTEMENT

FAMILLE, ÉDUCATION, EMPLOI…
Pensez à voter aux élections cantonales !

Les dimanches 20 et 27 mars 2011, les Saône-et-Loiriens de vingt-huit cantons seront appelés à voter pour élire leur conseiller général. Mais pourquoi ?

Aujourd'hui, la Saône-et-Loire comprend cinquante-sept cantons où vivent 551 842 habitants. Le Conseil général les accompagne à tous les moments importants de la vie : les bébés et leur maman via la protection maternelle et infantile, les demandeurs d'emploi avec des dispositifs comme le contrat unique d'insertion, les bénéficiaires du RSA, les personnes handicapées ou âgées avec la création de places en centres d'accueil et le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie… Et ce n'est pas tout : le Département assure aussi la modernisation et la construction de collèges publics, il gère le réseau de transports en commun — Buscéphale — et scolaires — le Bahut — et entretient 5 269 kilomètres de routes.

Ces actions participant à améliorer votre quotidien sont votées par les cinquante-sept conseillers généraux du Département. Elles pèsent plus de 680 millions d'euros en 2011 et sont financées en partie par vos impôts. **En votant aux élections cantonales, vous choisissez celui ou celle qui vous représentera au Conseil général.** Ces élections sont donc décisives dans le sens où elles auront forcément des conséquences sur votre quotidien, tout comme sur l'avenir du territoire. Le scrutin, qui se tiendra les 20 et 27 mars prochains, a lieu tous les trois ans et permet de renouveler de moitié l'assemblée départementale.

Selon la loi réformant les collectivités territoriales, adoptée fin 2010, il pourrait être le dernier. En effet, le Parlement a voté la fusion des statuts de conseiller général et de conseiller régional en un élu unique — le conseiller territorial — qui siègera dans les deux collectivités. Ces nouveaux élus seront désignés pour la première fois en mars 2014 sur des cantons dont la taille sera élargie.

• Pour en savoir plus sur la réforme : www.interieur.gouv.fr

Mon canton est-il renouvelable ?

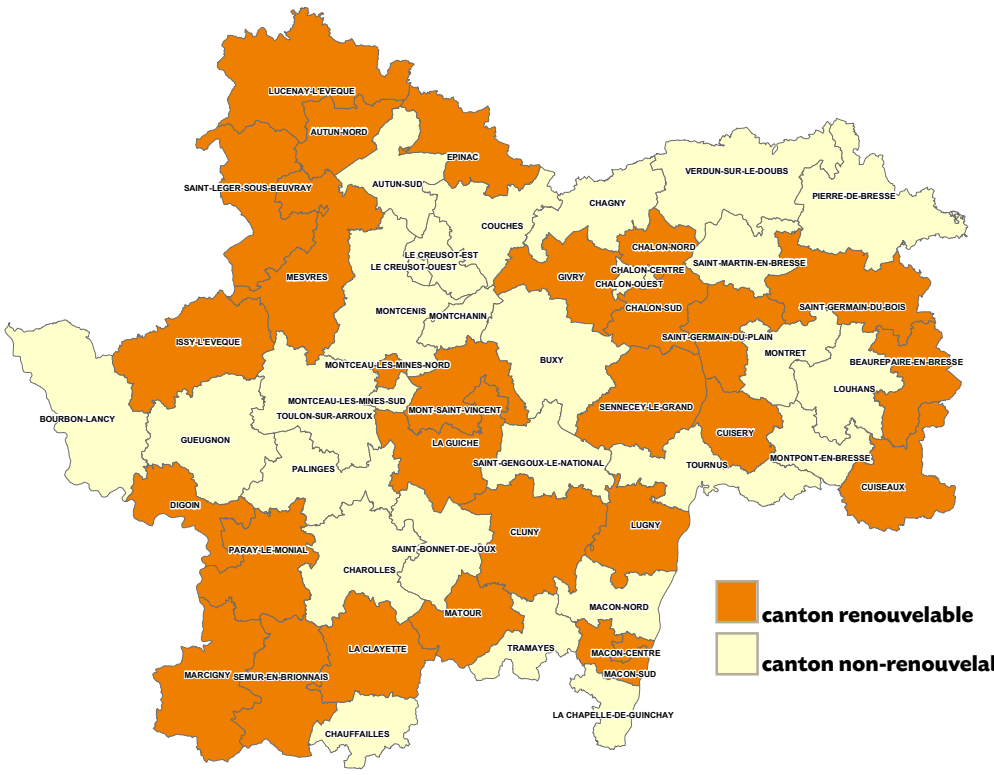

Autun nord
Beaurepaire-en-Bresse
Chalon nord
Chalon sud
La Clayette
Cluny
Cuiseaux
Cuisery
Digoin
Epinac
Givry
La Guiche
Issy-l'Evêque
Lucenay-l'Evêque
Lugny
Mâcon centre
Mâcon sud
Marcigny
Matour
Mesvres
Montceau nord
Mont-Saint-Vincent
Paray-le-Monial
Saint-Germain-du-Bois
Saint-Germain-du-Plain
Saint-Léger-sous-Beuvray
Semur-en-Brionnais
Sennecey-le-Grand

© IGN - 2010

Élections, mode d'emploi

Qui peut voter ?
Toute personne de nationalité française, de plus de 18 ans, inscrite sur les listes électorales de sa commune (ou ayant eu 18 ans à la veille du scrutin).

Vais-je recevoir une nouvelle carte d'électeur ?
La carte d'électeur qui vous permettra de voter aux élections cantonales est celle éditée en mars 2007. Les nouveaux inscrits sur la liste recevront, quant à eux, une carte par courrier. En cas de perte ou de vol, vous devez en informer la mairie de votre commune. Une attestation d'inscription sur les listes vous sera remise.

Je ne serai pas là les dimanches 20 et 27 mars.
Pensez au vote par procuration. Il est ouvert aux électeurs ne pouvant se rendre au bureau de vote, que ce soit pour des raisons de santé ou des obligations professionnelles. Les procurations sont établies par le tribunal d'Instance ou le commissariat de Police nationale. Ne tardez pas ! La démarche peut prendre parfois une à deux semaines.

L'agenda culturel P.9

DR

Chef d'orchestre au féminin P.12

© T.CHASSEPOUX

Saône-et-Loire info

• **Directeur de la publication :** Arnaud Montebourg
• **Rédaction en chef :** Richard Llung
• **Conception & réalisation :** Cités Plume
• **Impression :** Maury Imprimeur
• **Tirage :** 267 000 exemplaires
• **Distribution :** La Poste
• **Dépôt légal :** 1er trimestre 2011 - Saône-et-Loire info est disponible en version braille et en cassette audio ainsi que sur www.cg71.fr. Les articles contenus dans la page *Tribunes* n'engagent pas la responsabilité du directeur de la publication.
• **ISSN :** 2101-6801

saône-et-loire LE DÉPARTEMENT

DU 19 AU 27 FÉVRIER se tient à Paris le traditionnel salon de l'Agriculture. La Saône-et-Loire y présente ses savoir-faire, son terroir et — c'est le thème de cette édition — ses appellations d'origine contrôlée, notamment la dernière en date : le bœuf de Charolles.

Salon de l'Agriculture : le terroir à l'honneur !

© T.CHASSEPOUX

Le bœuf de Charolles est un produit d'exception très prisé des artisans bouchers et des restaurateurs. Ici, sur l'exploitation de Denis Mathieu à Saint-Vincent-de-Bragny.

À partir du 19 février, quelque 3 500 animaux convergeront vers la porte de Versailles à Paris à l'occasion du salon de l'Agriculture. Parmi eux, le bœuf de Charolles. Cette bête de plus d'une tonne, à la robe crème, sera la vedette du stand Saône-et-Loire. Et pour cause ! L'animal a reçu son AOC — appellation d'origine contrôlée — en septembre 2010, devenant ainsi la quatrième viande bovine française à décrocher l'homologation.

Selon l'Inao — l'institut national de l'Origine et de la Qualité —, cette viande reconnaissable entre toutes à son grain lisse, sa couleur rouge vif et sa tendreté tire ses caractéristiques des pâturages de la région. Le savoir-faire des éleveurs locaux y est aussi pour beaucoup. En 2009, on recensait 150 producteurs et environ 258 tonnes de viande commercialisée. Pour les éleveurs, l'obtention de cette appellation est un gage de qualité, une reconnaissance de leur travail et, bien au-delà, un symbole pour une tradition d'élevage qui perdure depuis 300 ans !

L'AOC bœuf de Charolles rejoint ainsi la longue liste des appellations obtenues sur le territoire de la Saône-et-Loire : la volaille de Bresse, le fromage mâconnais, le fromage charollais. Le Comté — pur produit du Jura — figure aussi au palmarès car certains producteurs de ce fromage sont installés en Saône-et-Loire. À cela s'ajoutent une trentaine d'appellations dans le domaine de la viticulture, soit en tout 35 pour le département.

Ces sigles de qualité sont une garantie d'origine et d'authenticité, autrement dit l'assurance qu'un produit a été fabriqué selon un savoir-faire transmis de génération en génération et transcrit dans un cahier des charges précis. Pour être reconnu AOC ou AOP - appellation d'origine protégée, cousine européenne de l'AOC —, le chemin peut être long : dix ans de démarches pour le bœuf de Charolles ! Le produit doit en effet répondre à différents critères de production, de territoire et de notoriété. La prochaine appellation devrait être le beurre et la crème de Bresse. Le dossier est actuellement en cours d'étude auprès de l'Inao. Croisons les doigts !

■ ***Réagir à cet article sur www.cg71.fr***

UNE BELLE VITRINE POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Présent dans deux halls (celui des régions et celui des animaux), le Conseil général propose cette année un stand aux couleurs du terroir. Au programme : des dégustations des produits labellisés AOC, des animations autour du vin, des informations et un jeu quiz permettant de gagner un week-end dans une chambre d'hôte du Charolais.

► **Pour préparer votre visite au salon de l'Agriculture : www.salon-agriculture.com**

© ROSE BASILIC

Dans les coulisses du salon...

Saviez-vous qu'au salon de l'Agriculture, les bêtes ont un salon de beauté ? Il s'agit de la salle de *clippage*. Brosse, sèche-cheveux, tondeuse... vaches et taureaux y passent plus de trois quarts d'heure avant d'entrer en scène. Très chic !

L'accès à l'énergie
un droit pour tous !

De nombreuses familles vivent en situation de précarité énergétique, faute de pouvoir régler leurs factures de chauffage. Le Conseil général leur vient en aide.

En principe, chacun devrait pouvoir vivre dans un logement décent et bien chauffé. Mais en réalité, le coût croissant de l'énergie constitue souvent un facteur d'exclusion sociale pour de nombreux ménages aux faibles ressources. En France, ils sont 3 millions à consacrer plus de 10% de leurs revenus aux dépenses énergétiques. La plupart n'ont pas les moyens de financer des travaux ou de trouver un logement performant. C'est ce qu'on appelle la précarité énergétique.

Pour ces raisons, le Conseil général met en place un contrat local d'engagement contre la précarité énergétique, autrement dit une aide concrète aux propriétaires occupants disposant de faibles revenus. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Il résulte d'un partenariat solide avec les acteurs locaux, l'agence nationale de l'habitat et l'État.

En Saône-et-Loire, ce coup de pouce se traduit dans un premier temps par un repérage et un accompagnement des propriétaires concernés, puis dans un deuxième temps, par la réalisation de travaux visant à améliorer la performance énergétique du logement – l'isolation des fenêtres, le remplacement des petits convecteurs énergivores... Au final, cette aide devrait permettre aux familles les plus démunies de mieux gérer leur budget énergie et de choisir des solutions de chauffage plus respectueuses de l'environnement. En cela, le contrat local d'engagement rejoint aussi les principes de l'Agenda 21 – plan d'actions pour le développement durable – lancé par le Département en 2005.

► Renseignements : Conseil général, service logement social, tél. 03 85 39 56 28 ou l'Agence nationale de l'habitat, tél. 03 85 21 28 00. ■

© S.BRUNSCH - FOTOLIA.COM

L'autoroute, bientôt un luxe ?

© TCHASSEPOUX

Le 1er février 2011, les prix des péages sur le réseau de la société privée APRR ont augmenté de 2,24%, soit une hausse de 28% en dix ans !

Voilà un nouveau coup dur pour les automobilistes saône-et-loiriens ! Désormais, pour un trajet entre Mâcon nord et Chalon sud, ils devront débourser 3,70 euros, soit dix centimes de plus. Et ce n'est qu'un exemple ! D'autres itinéraires locaux subissent également cette inflation. De nombreux usagers craignent que cette augmentation ne soit pas la dernière.

En effet, le projet de privatisation de la RCEA proposé par l'État a déjà soulevé bien des inquiétudes dans le département, notamment celle des péages. Le projet de l'État en prévoit six, dont quatre en Saône-et-Loire (Digoin, Charolles, La Valouze et Génelard). La dernière réunion publique sur ce sujet s'est tenue le 28 janvier à Digoin. Le Conseil général y a défendu la gratuité de l'axe, en s'appuyant sur une partie du produit de l'écotaxe des poids lourds. C'est désormais au ministre des Transports de trancher sur la question.

► le site du débat RCEA : http://debatpublic-rcea.org/ ■

Un exemple de filière courte de la vigne à la cave

Des produits locaux, de saison et surtout moins chers. C'est ce que garantissent les circuits courts en supprimant les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Une filière d'avenir en Saône-et-Loire, comme en témoigne Bernard Derain, de la cave de Mancey.

À quelques kilomètres de Tournus, la cave des vignerons de Mancey réunit la production de quatre-vingts viticulteurs locaux et vinifie les raisins issus de leurs productions — chardonay, pinot noir, aligoté et gamay. Créée en 1929, la structure se veut avant tout locale et à taille humaine. « Nous tenons à garder cette échelle, pour que chacun se sente bien à la cave », explique Bernard Derain, directeur.

Elle favorise aussi les filières courtes : il n'y a pas d'intermédiaire entre les vignes et la cave. Les viticulteurs sont ainsi assurés d'une meilleure rémunération qu'en circuit traditionnel. Des visites, des dégustations les rapprochent aussi des consommateurs. Seule ombre au tableau : le bâtiment abritant la cave — une ancienne station-service — n'est pas adapté à la vente. Naît alors le projet de réhabilitation de la boutique et de création d'un espace consacré à l'œnotourisme.

« Notre idée est de créer un lieu réunissant tous les ingrédients de la connaissance de la Bourgogne, de ses cépages et de ses produits », explique Bernard Derain. Les travaux sont aujourd'hui en cours, pour une ouverture avant l'été. Ils comprennent l'aménagement de la boutique, d'un coin dégustation et d'un espace pédagogique consacré aux vins, à leurs accords avec les plats et aux recettes du terroir.

Retenue par le Conseil général dans le cadre de son appel à projets pour le développement des filières courtes, cette initiative locale réunit ainsi la production, la transformation et la distribution dans une même zone géographique. C'est bon pour l'économie locale, mais aussi pour l'environnement — moins de transports, donc moins de CO_2 — et pour le lien social !

Réagir à cet article sur www.cg71.fr

© T.CHASSEPOUX

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT TROIS AUTRES INITIATIVES DANS LE CADRE DE SON APPEL À PROJETS

- **À Cluny, l'EARL — exploitation agricole à responsabilité limitée — des Montbé Salers a pour projet d'installer un distributeur de lait, en partenariat avec un magasin de Prissé.**
- **À Saint-Racho, Sylvain Gendreau, éleveur de volailles et producteur de foie gras souhaite développer un concept franchisé *Le panier paysan*.**
- **À Verzé, le projet des Vignerons des terres secrètes comprend la construction d'un caveau intégré au point de vente multiservices du village.**

Service civique : citoyens et volontaires !

Le Département accueille sept jeunes pour accomplir des missions d'intérêt général. Gros plan sur le service civique.

Ils sont sept Saône-et-Loiriens âgés de 18 à 25 ans. Pour la plupart, ils viennent de terminer leurs études et ont décidé d'offrir six à douze mois de leur vie aux autres. Dans le cadre du programme national de service civique, ils travaillent depuis le mois de janvier dans les services du Département.

C'est le cas d'Abdel et Margo, au centre médico-social de Mâcon. Chargés d'accueillir et d'aider les bénéficiaires à accomplir leurs démarches, ils considèrent leur mission comme « un moyen d'accroître leur expérience professionnelle », autrement dit un sérieux atout pour leur entrée dans le monde du travail !

C'est aussi l'occasion de mettre en pratique les enseignements de l'école — parfois très théoriques — et d'acquérir de nouvelles compétences, notamment grâce à un accompagnement assuré par des agents du Département. « On comprend mieux comment se dessine l'action sociale sur le terrain », confirme Margo, titulaire d'un baccalauréat professionnel dans le domaine du social.

Au contact de populations en difficulté, les jeunes volontaires comprennent aussi l'utilité de leur engagement et la valeur du mot « citoyenneté ». Une riche expérience, donc. Pour Abdel et Margo en tout cas, pas de doute : il faut s'engager !

Service civique, mode d'emploi

Pour postuler au service civique, il suffit de s'inscrire sur le site www.service-civique.gouv.fr. Lors de leur mission, les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle de 440 euros versée par l'État à laquelle s'ajoutent 100 euros de la part du Conseil général. La mission ouvre également droit au régime de protection sociale.

NOTRE DÉPARTEMENT

Plaine Sud et Côte chalonnaise
140 logements rénovés d'ici 2014

© GUILLAUME ATGER

En septembre dernier, le Grand Chalon lançait une opération programmée d'amélioration de l'habitat, l'OPAH « Plaine Sud et Côte chalonnaise ». Le projet prévoit une aide à la réhabilitation de 140 logements d'ici 2014.

Permettre à des propriétaires modestes de réhabiliter les logements qu'ils occupent ou qu'ils louent, c'est l'objectif de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée par le Grand Chalon. Mené en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Conseil général et le Conseil régional, le projet prévoit la rénovation de 140 logements d'ici à 2014. Pour les logements occupés par les propriétaires, il s'agit de favoriser le maintien à domicile et d'aider les plus modestes à rendre leur habitat décent et économe en énergie. Pour ceux destinés à être loués, c'est un moyen d'augmenter l'offre locative à loyers et charges maîtrisés. Les propriétaires bénéficieront d'une aide financière sous forme de subventions leur permettant de réaliser les travaux de réhabilitation. En parallèle, une équipe de professionnels les accompagnera dans leurs démarches : visite du logement pour définir au mieux le projet, conseil individualisé dans les domaines techniques, réglementaires, ou financiers, etc. Elle établira également un diagnostic énergétique approfondi, le volet environnement étant partie intégrante de l'opération. Pour les 19 communes concernées*, l'OPAH est un moyen de redynamiser les centres bourgs et d'adapter l'habitat à l'évolution des modes de vie.

● Pour plus d'informations, demandez la plaquette de présentation auprès du service renouvellement urbain et habitat du Grand Chalon au 03 85 97 23 39.

** Barizey, Charrecey, Epervans, Givry, Jambles, La Charmée, Marnay, Mercurey, Rully, Saint-Ambreuil, Saint-Denis-de-Vaux, Saint-Désert, Saint-Jean-de-Vaux, Saint-Loup-de-Varennes, Saint-Mard-deVaux, Saint Martin-sous-Montaigu, Saint-Rémy, Sevrey et Varennes-le-Grand.*

PARAY-LE-MONIAL

Championnat de France de cross-country

Une date qui marquera l'histoire sportive de Paray-le-Monial et de la Saône-et-Loire : dimanche 27 février 2011, les championnats de France de cross-country se tiendront à l'hippodrome de la Varenne. C'est la première fois, depuis leur création en 1889, qu'ils auront lieu en Bourgogne. Plus de 3500 athlètes, dont les meilleurs coureurs français de fond et demi-fond, se disputeront titres et podiums et joueront leur qualification pour les championnats du monde. De 9h30 à 17h, douze courses seront au programme de cette journée. Plus de 700 bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour assurer le succès de cette manifestation exceptionnelle qui sera retransmise en direct sur les antennes de France télévisions.

● Contact : info@francecross2011.eu. Plus d'informations : http://www.francecross2011.eu

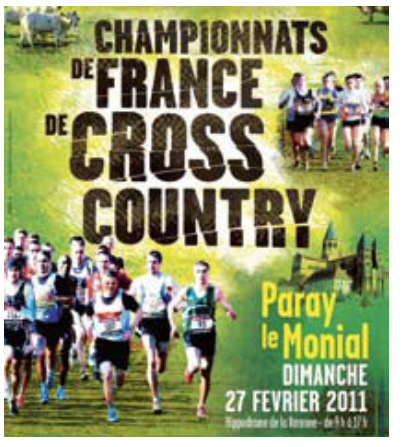

ÉPINAC

Nouveaux arrivants à la maison médicale

Un ouf de soulagement à la maison médicale d'Épinac avec l'arrivée d'un couple de jeunes médecins. Depuis le départ d'un de ses généralistes, le cabinet avait du mal à faire face à la demande. Les recherches en France n'aboutissant pas, la maison médicale a dû faire appel à un cabinet de recrutement qui facilite l'installation de jeunes médecins hollandais en Bourgogne. Héléna et Gérard Van Haendel, intéressés par un travail en équipe pluridisciplinaire, ont pris leurs fonctions le 10 janvier. La maison médicale compte désormais trois généralistes, un cabinet d'infirmières, un pédicure, un infirmier-psychologue et deux diététiciennes. Enfin un jeune interne effectue son stage dans le cadre de la préparation de sa spécialité en médecine générale et d'ici quelques mois une kinésithérapeute viendra compléter l'offre de soins. Une subvention du Conseil général a permis de financer la prospection et le recrutement des deux nouveaux arrivants.

Erratum_

Le mois dernier, nous avons commis une erreur en publiant les horaires d'ouverture du centre d'interprétation de la ligne de démarcation. Il s'agit en fait des horaires suivants :

■ du 2 mars au 30 juin et du 1er septembre au 13 novembre inclus : du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, dimanche et jours fériés de 14 h 30 à 18 h 30

■ du 1er juillet au 31 août : du lundi au samedi de 10h à 19h, dimanches et jours fériés de 14h à 19h.

Ouvert toute l'année aux groupes, sur réservation.

Grains de bâtisseurs_

Avec l'exposition « Grains de Bâtisseurs - Construire en terre, de la matière à l'architecture » et ses nombreuses expériences ludiques et interactives, on comprendra pourquoi et comment il est possible de construire en terre. On oublie souvent que ce matériau, remis au goût du jour, est, après l'eau, le matériau le plus utilisé dans le monde. Un livret pédagogique est fourni aux enseignants sur demande.

■ Jusqu'au au 31 août à la Galerie européenne de la forêt et du bois. Du mardi au dimanche de 14h à 18h. Plus d'infos sur http://galeriedubois.cg71.fr

Anniversaire_

Pour célébrer ses 16 ans, le Crescent jazz club propose deux concerts exceptionnels : vendredi 11 mars à 21h Alain Jean-Marie/Biguine Réflection Trio ; Samedi 12 mars à 21h Crescent 4tet. 10 euros.

■ Plus d'infos : 03 85 39 08 45 crescentjazz@free.fr / www.crescent-jazz.net / www.myspace.com/crescentjazzclub

Torcymages_

Le 20e festival vidéo amateur aura lieu les 26 et 27 février au centre culturel. Il est organisé par l'assocation Torcymages, sous l'égide de la commune de Torcy. Ce festival met en compétition des vidéastes amateurs (individuel, associations ou scolaires).

■ Plus d'infos : 03 85 77 05 05 - video.torcymages@laposte.net - http://torcymages.voila.net/

SAÔNE-ET-LOIRE

Barouf fait du cinéma

Barouf est une organisation culturelle intercommunale, créée à l'initiative des foyers ruraux. CinéVillage est l'un des volets de sa programmation artistique éclatée.

Lors de la saison 2009/2010, CinéVillage a fait 10 164 entrées pour 280 projections, soit une moyenne de 36 spectateurs par séance (avec 43 % de public enfant).

« CinéVillage » est une corde à l'arc de Barouf, centre culturel éclaté, qui a vu le jour à l'initiative de la fédération départementale des foyers ruraux (FDFR) afin de développer et mutualiser l'offre culturelle de proximité en milieu rural. Le cinéma itinérant rural sillonne les routes de Saône-et-Loire d'octobre à juin et apporte le cinéma près de chez vous. Avec ses 48 lieux d'accueil agréés, CinéVillage propose 24 projections par mois, 9 films par an, des séances scolaires, des mini-festivals, des expositions et des soirées à thème. La sélection des films a lieu chaque trimestre lors de la réunion de programmation. Le circuit cinématographique fonctionne grâce aux nombreux bénévoles qui se partagent les tâches : diffusion des programmes, transport du matériel, projection, accueil du public. Les films sont relativement récents (autour de 6 semaines après leur sortie) et toujours précédés d'un court-métrage. Créé en 1983, CinéVillage projette les films en 35 mm depuis 1992 et est labellisé « Art et essai » depuis 10 ans. Il bénéficie de nombreux partenariats qui concourent à sa mission, comme les communes qui mettent les salles à disposition ou le Conseil général qui se charge de l'équipement en écrans et cabines de projection.

- Plus d'infos : FDFR de Saône-et-Loire 03 85 36 62 06 /FDFR.71@wanadoo.fr - www.barouf71.com

PERRECY-LES-FORGES

Saint-Pierre et Saint-Benoît, un vestige à restaurer

© ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-BENOÎT

Fondée en 876 et partiellement reconstruite au XIe siècle, l'église Saint-Pierre et Saint-Benoît est l'un des édifices les plus anciens du département. En 2009, le vestige classé monument historique a dû fermer ses portes au public pour raisons de sécurité du fait d'un très mauvais état de la charpente dû aux divers remaniements de la construction à travers les siècles. Pour permettre la réouverture au plus vite de l'église, la commune de Perrecy-les-Forges et l'association pour la restauration de l'église cherchent des fonds, privés ou publics pour entamer les premiers travaux : démontage des charpentes et consolidation des murs. Dans le cadre de sa politique d'aide à la protection du patrimoine et des monuments classés, le Conseil général participe à hauteur de 150 000 euros, soit environ 10 % du montant total.

- Pour plus d'informations ou pour faire un don : http://eglise.perrecy.free.fr

CLUNY

La façade d'un hôtel récompensée

Habituellement réservé aux binômes entrepreneurs/architectes, le trophée du « Geste d'or » récompense chaque année des projets de restauration de monuments français. Le jury a fait une exception en 2010 en attribuant une mention spéciale à un artisan de Saône-et-Loire, Michel Fleury, pour la rénovation des murs extérieurs d'un hôtel particulier du XIXe situé place du Marché à Cluny. En réalisant à l'identique la façade de 1805, embellie d'ornements sculptés, Michel Fleury a fait l'unanimité au salon international du patrimoine culturel à Paris. Spécialisé dans les techniques anciennes à la chaux, il n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il a notamment réalisé deux chantiers d'importance dans le cloître XVIIIe de l'abbaye de Cluny. Aujourd'hui, il se lance un nouveau défi : celui de transmettre son savoir en créant un lieu de formation sur Cluny, en collaboration avec le tailleur de pierre Philippe Griot.

© DR

Affaire à suivre ...

Concert oriental_

L'ensemble Asmara donne à entendre toute la richesse du répertoire populaire de tradition arabe et nous transporte de la Turquie à l'Égypte. Aux percussions, au oud et au violon répondent le sitar et la voix. Vendredi 11 mars 20 h 30, salle du Vieux Temple à Charnay-lès-Mâcon - 10 euros

■ Renseignements et réservations : 03 85 34 66 76

© DR

Spectacle_

La princesse de Gao, par la Compagnie Tête de Mule. Pour fuir un mariage imposé par son père, la princesse Esmira va affronter seule le grand désert... Spectacle jeune public. Mardi 22 février à 15h. Foyer Municipal - 71130 Gueugnon - 3 euros.

■ Renseignements : Pôle culture - 03 85 85 82 50

Conférence_

Le 3 mars 2011, la Galerie européenne de la forêt et du bois accueillera une conférence de François Pellegrin : « Pour une architecture et un cadre de vie durables ? ».

■ Plus d'infos : Galerie européenne de la forêt et du bois - Dompierre-les-Ormes 03 85 50 37 10 / galerie-du-bois@cg71.fr

Alligator blues_

Le festival Les Nuits de l'Alligator a choisi la Cavazik pour la programmation d'une soirée blues à Mâcon. Deux concerts sont programmés le vendredi 25 février à partir de 21h : première escale à Montréal avec le Canadien Timber Timbre et sa voix soul ; seconde escale à Melbourne avec l'Australien CW Stonekin et sa guitare hawaïenne. ■ Informations sur www.cavazik.org ou au 03 85 21 96 69.

Réagissez aux articles sur www.cg71.fr

ÉQUIVALLÉE-CLUNY

Le directeur est arrivé

L'association Équivallée, nouvellement constituée, a nommé son directeur.

Axel Bourdin, 46 ans, vient de prendre la direction d'Équivallée-Cluny

Axel Bourdin a pris ses fonctions le 1er février à la direction d'Équivallée, sous la responsabilité du président de l'association. Sa très bonne connaissance du milieu équestre associée à une expérience significative dans la gestion d'entreprise, en Charente, en faisait le candidat idéal pour une structure qui souhaite devenir non seulement un pôle de référence du domaine équestre, mais aussi porter des projets de développement économique et d'aménagement du territoire. En plus de piloter et dynamiser l'établissement, le directeur sera donc chargé de veiller au développement de la zone d'activités économiques liées à la filière équine, en favorisant l'implantation d'entreprises. Axel Bourdin a enseigné dans divers centres équestres avant de gérer sa propre écurie-poney-club, à Nevers. Il est très reconnu dans le milieu équestre, tant par son activité professionnelle que par son bénévolat au sein de la fédération française d'équitation. Ayant résidé dans trois des départements de la Bourgogne, il connaît bien notre région. Nous lui souhaitons la bienvenue !

- Contact : Équivallée – DRI du Mâconnais – ZA du Pré-Saint-Germain – 71250 Cluny.

SAINT-VÉRAND

Stars et métiers

Dans le cadre du prix Stars et métiers, destiné à promouvoir l'artisanat, le Département attribue l'une des quatre récompenses. Cette manifestation, organisée par la Banque Populaire, en partenariat avec les chambres de métiers de Bourgogne et la Socama*, récompense chaque année quatre entreprises artisanales. Les lauréats 2010 sont : Héliophoton à Savigny-en-Revermont dans la catégorie « innovation technologique » ; le centre de contrôle technique de Paray-le-Monial dans la catégorie « dynamique commerciale » ; Audinnov à Varennes-sous-Dun pour sa « stratégie globale d'innovation ». Enfin, La Belle menuiserie alu à Saint-Vérand, reçoit le prix du Département qui récompense les efforts de son dirigeant en matière de gestion du personnel, notamment par l'embauche d'une personne handicapée et d'un jeune sans qualification dont il a assuré l'intégration et la formation.

**Société de caution mutuelle artisanale.*

SULLY-NANTON

Vacances d'hiver sous chapiteau

Du 28 février au 5 mars, l'association « Roulottes en chantier » vous propose une semaine d'animations et d'ateliers sous un chapiteau installé au cœur du village de Sully-Nanton.
Tous les jours de 14 à 18 heures, des ateliers de cirque, d'expression corporelle et de théâtre pour développer à la fois sens de l'équilibre, confiance en soi et imagination. Instruments à cordes, à vent, clavier, percussion, accordéon ou chant, vous pourrez également vous initier ou perfectionner à la musique tzigane grâce au stage dispensé par Gabriel Ion et Didier Lamotte.
Deux soirées cloront l'événement : soirée Contes et racontes le vendredi à 20 h 30, avec le spectacle « Tout dans le plexus ! » et un grand bal « tziganesque » animé par le groupe Takitadha le samedi 5 mars à partir de 19h.

- Ateliers ouverts à partir de 7 ans. Inscriptions et informations au 03 85 92 24 95.

Vudutrain_

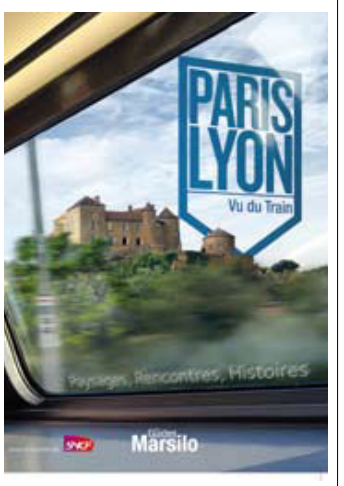

De Paris à Lyon, en passant par la Saône-et-Loire, VuduTrain : un guide étonnant, suspend le temps du voyage à grande vitesse pour renouer avec le plaisir du voyage. Rencontres avec des habitants de part et d'autres de la ligne, témoignages de cheminots, sans oublier la "table d'orientation", la grande carte dépliant et les repères chronologiques. Olivier Boudot et Jean-François Coulais initient la collection des guides Marsilo en présentant notre territoire sous un visage inédit. Un compagnon de voyage pour qui veut voir au-delà de la fenêtre du TGV. ■ Plus de renseignements sur www.vudutrain.fr

Expo_

Jusqu'au 8 mai 2011, retrouvez «Pierre Lenoir, peintre anticonformiste» au musée municipal de Louhans. Si ce n'est pas la première fois qu'il investit les salles d'exposition, son œuvre est si vaste que chacune des expositions est différente. ■ Organisé par l'écomusée de la Bresse bourguignonne - 03 85 76 27 16 - ecomusee.de.la.bresse@wanadoo.fr / www.ecomusee-de-la-bresse.com

Chalon en mémoire_

Découvrez dès à présent le second tome de Mémoire en images – Chalon-sur-Saône. Ce volume revisite les voies d'eau navigables, la Saône et le canal du Centre, par le biais de cartes postales anciennes. Un ouvrage à découvrir dans les librairies et maisons de presse locales. ■ Contact : www.editions-sutton.com

Proposez des événements sur ***www.cg71.fr***

AGENDA
février mars

© LILLEBEKO

DU 7 AU 11 MARS

Le rendez-vous des Piccolis 2

Pour la seconde année, les Piccolis vous donnent rendez-vous à l'Espace des Arts. Au programme :

- ***Comète Comix***, un alliage de danse et de bande dessinée, par le chorégraphe Emilio Calcagno (ancien danseur du ballet *Preljocaj*). Emilio Calcagno animera également une résidence de territoire dans le cadre d'un partenariat entre l'Espace des Arts, le Conseil général et l'Éducation nationale.
- ***Premier pas sur la dune***, théâtre d'objets par le TOF théâtre. Une succession poétique de saynètes drôles et tendres.
- ***La mer en pointillés***, théâtre d'objets par BOUFFOU Théâtre à la coque. Serge Boulier et ses marionnettes racontent l'histoire d'un Chaplin des Balkans qui pédale contre vents et marées pour réaliser son rêve.
- ***Du coq à l'âne***, concert spectacle par les Nouveaux caractères. Six instrumentistes et une voix racontent l'histoire d'une amitié entre animaux, capable de mettre en fuite un bataillon de brigands (d'après Grimm).
- ***Nos pères, nos mères,*** Ce spectacle porté par une écrivaine et une comédienne s'appuie sur des ateliers d'écriture menés depuis septembre.

Tous les spectacles ont des séances scolaires et des séances tout public. *Plus d'infos : Espace des arts à Chalon, 03 85 42 52 12 www.espace-des-arts.com*

18 FÉVRIER

DOM JUAN

Théâtre. Manipulateur et libertin, Dom Juan n'a qu'une ambition : jouir des plaisirs de la vie sans céder aux sirènes de la morale. Mise en scène sobre et sombre. Montceau-les-mines, L'Embarcadère à 21h, 03 85 67 78 10 www.embarcadere-montceau.fr

8 MARS

ALÉVÊQUE

Humour. On ne présente plus Christophe Alévêque. L'enfant du pays vient à l'Embarcadère avec son dernier spectacle : *Super Rebelle ! Enfin ce qu'il en reste…* Montceau-les-mines, L'Embarcadère à 21h, 03 85 67 78 10 www.embarcadere-montceau.fr

8, 9 ET 10 MARS

DRÔLES DE DAMES

© PHILIPPE SAVOIR

Danse. Chaque saison, la Scène nationale donne un coup de projecteur sur la chorégraphie au féminin à l'occasion de la journée de la femme. Cette année, Emmanuelle Vo-Dinh est à l'honneur à Mâcon avec *Ad Astra*. Deux théâtres se joignent à l'opération : l'Arc au Creusot accueille *Bitter Sugar* de Raphaëlle Delaunay le mercredi 9 et le Palace de Cuisery propose *La Reine s'ennuie* d'Andréa Sitter. Mâcon, Scène nationale 8 mars à 20 h 30, 03 85 22 82 99 www.theatre-macon.com. Le Creusot, L'arc 9 mars à 20h30, 03 85 55 13 11. Cuisery, Le Palace 10 mars à 20 h 30. Un départ de Mâcon en bus est prévu à 19h.

DU 14 AU 20 MARS

L'EFFET SCÈNES, FESTIVAL DES SCÈNES NATIONALES

© MICHEL CAVALCA

Premier réseau de décentralisation culturelle, les scènes nationales sont au nombre de 70 en France. Elles accueillent chaque saison 3,5 millions de spectateurs. Cette année, elles fêtent leurs 20 ans. 20 ans de programmations variées dans les domaines du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque, et pour certaines du cinéma, des arts plastiques et de la lecture publique ; 20 ans de créations et d'accueils d'artistes; 20 ans de sensibilisation au spectacle vivant pour tous et pour tous les publics. Pendant cette semaine, les spectacles sont accessibles pour tous au tarif réduit. Entre autres :

Titi Robin quintet (musique) à L'arc - Le Creusot

Correria/Agwa de Mourad Merzouki (danse) à l'Espace des Arts de Chalon

Ça bouge mais ça tient (cirque burlesque)

et ***Dealing with Clair*** (théâtre) à Mâcon, Scène nationale

Plus d'infos auprès des scènes nationales.

TEMPS FORT

LES TOTORS ONT 20 ANS

© D.R.

Quand " Les totors " vont à un enterrement

La compagnie « Les Totors » est née en 1991 du goût de Claudie et son fils pour l'art clownesque. 20 ans après, ils sont trois, parfois quatre ou même cinq, mais mère et fils sont toujours là et la passion aussi.

Dans la famille « Totors », il y a la mère : Claudie Dewynter, chalonnaise qui va souffler ses 60 bougies. En 1976, elle a eu un fils : Nicolas Dewynter qui voulait déjà être clown à quatre ans. En 1991, ils créent leur compagnie « les Totors Robert » où ils sont rejoints en 1994 par Olivier Parolini, alsacien qui arrive en Bourgogne. Il complète la famille en épousant la mère.

Depuis 20 ans, les Totors font les clowns et régalent le public de leurs spectacles burlesques inspirés de la vie : Grosso Modo, Photo de Famille, Maman Bobo, Adieu vieille carne… parfois même de la vie difficile, comme dans « Quand les anges y laissent des plumes » sur les enfants maltraités.

Ils sont installés à Chalon-sur-Saône depuis leurs débuts. Avec le soutien de la Ville et du Conseil général, ils y créent leurs spectacles et les jouent : « Nous faisons du clown de théâtre, ce qui est différent du clown de cirque. Nous explorons diverses facettes de l'art clownesque théâtral » précise Claudie Dewynter. En professionnels du théâtre, les Totors animent des ateliers théâtre et clown particulièrement au sein de l'Actotors studio. Ils proposent également des ateliers dans les collèges.

On pourra les voir, comme chaque année, lors de Chalon dans la rue du 20 au 24 juillet, avec leur nouvelle création « À votre bon cœur ! », une exposition-spectacle qui nous offrira une visite chez les clowns… Mais, avant cette date estivale, il y aura Quartier de lune au mois de mai et une « Carte blanche aux Totors » à la Cave à musique de Mâcon, du 3 au 5 juin. À l'automne, Les Totors feront leur boum d'anniversaire à LaPéniche. Ils prévoient aussi des journées de "don du rire" pour sauver le monde de la tristesse. Pour leur rendre visite sur Internet : www.lestotors.com

LE CHIFFRE

20 KILOMÈTRES

C'est le métrage total d'archives conservé à la bibliothèque départementale de Saône-et-Loire ! Chaque mois, le site Internet www.archives71.fr présente un document remarquable issu de ce fonds.

© DR

EN HAUSSE

LES SAÔNE-ET-LOIRIENS, PLUS NOMBREUX

Une étude publiée par l'Insee en décembre 2010 prévoit que la population du département devrait progresser dans les trente années à venir. Elle atteindrait 573 000 habitants contre 552 000 recensés en 2007. La Saône-et-Loire resterait ainsi le département le plus peuplé de Bourgogne.

©T.CHASSEPOUX

RARE !

UN LIVRE MÉDIÉVAL RETROUVÉ À AUTUN

La légende veut que le document ait été trouvé sur un marché aux puces dans la région d'Autun. Ce manuscrit enluminé, propriété du diocèse, reposait sagement dans une salle de l'évêché, jusqu'à ce que des scientifiques s'y intéressent à l'occasion d'une présentation au public. Il a vraisemblablement été réalisé en 1350 par trois des meilleurs enlumineurs de Bologne. La richesse des illustrations, la feuille d'or et la qualité du travail laissent présager que ce livre était destiné à un personnage important. Qui ? L'histoire n'a pas encore dévoilé tous ses secrets…

© G.JACOB

LE BUZZ

LA CONSÉCRATION DU TAILLEUR DE PIERRE

Burin, gouge, ciseau… sont ses outils de prédilection. Rémi Lubineau est tailleur de pierre à Demigny. À 25 ans, ce jeune titulaire d'un CAP en maçonnerie parle de « révélation » quand il évoque le travail du granit. Aujourd'hui, il se prépare pour le concours des meilleurs ouvriers de France dont la finale aura lieu en mai à Clermont-Ferrand. Avec lui, un autre Saône-et-Loirien — dans une autre catégorie, la cuisine — tentera sa chance. Il s'agit de Yohann Chapuis. Tous deux devront achever leur chef-d'œuvre sur place, face au public. Bonne chance !

web+

Le village du livre de Cuisery

Chaque année, le village du livre de Cuisery organise un concours de nouvelles. La huitième édition aura pour thème « Eh bien, tu en as mis du temps ». Si cela vous inspire, connectez-vous au site de l'association. Vous y trouverez le règlement du concours, le calendrier des manifestations et des informations pour tous les mordus de littérature.

- **http://cuisery.livre.free.fr**

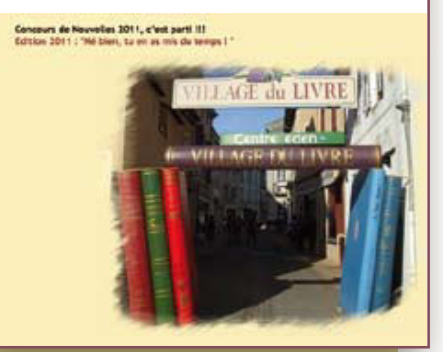

LA RECETTE

LES CRAPIAUX DU MORVAN

Dans une terrine, versez 350 g de farine et une pincée de sel. Incorporez quatre gros œufs, un à un, puis ajoutez 50 cl de lait. Coupez 300 g de lard en tranches fines. Faites en fondre une partie dans une poêle. Quand la graisse fond, versez une louche de pâte et laissez cuire jusqu'à ce qu'elle soit prise. Retournez avec une spatule et laissez cuire pendant encore trois minutes. Procédez de la même façon pour les autres crapiaux en les tenant au chaud dans un four à 120°C. Cette spécialité du Morvan peut accompagner une soupe.

FUN

UN TAROT COULEUR LOCALE

©DR

L'idée a germé dans la tête d'une jeune Creusotine. Aurélie Quentin a créé un jeu de tarot aux couleurs et aux images de sa ville. Les atouts reprennent les sites emblématiques du Creusot : le marteau-pilon, le lavoir des Chavannes ou le château de la Verrerie. Une édition à l'effigie de Montceau-les-Mines devrait bientôt sortir.

- Renseignements dans les offices du tourisme de la communauté urbaine Creusot-Montceau.

VU, LU, ENTENDU

DANS *LA MONTAGNE*

L'édition du 6 janvier revient sur le débat sur la privatisation de la RCEA. Le Conseil général de l'Allier n est plus aussi catégorique sur la question des péages : si ses réserves ne sont pas levées, il n'y en aura pas ! Il reste à convaincre plusieurs grandes villes, comme Yzeure et Moulins, qui ont pris des délibérations n'intégrant pas ce vœu.

Les élus de L'UNION POUR L'AVENIR

Quelle cohérence pour l'action du Conseil général ?

Entre électoralisme et effets d'annonce, les décisions prises en ce moment par le Conseil général manquent cruellement de cohérence. Depuis 3 ans, l'assemblée départementale navigue à vue abrogeant des règlements qu'elle vient juste de mettre en place ou vice-versa. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits. Le problème est qu'il s'agit d'argent public. Et la question de l'efficacité des politiques mises en place se pose alors avec beaucoup d'acuité.

Concernant les aides aux intercommunalités par exemple. Le président du Conseil général a déclaré en début de mandature vouloir encourager leur développement et mettait en place des conventions départementales d'accompagnement des intercommunalités. 18 mois plus tard le Conseil général supprime purement et simplement ce dispositif. Pourtant, le Département s'était engagé sur trois années et les élus locaux avaient programmé leurs investissements en conséquence. Aucune considération pour le travail fourni, le Conseil général se retire du projet qu'il a lui même initié sans autre forme d'explication.

Deuxième exemple, l'aide apportée aux restaurants scolaires du 1er degré. Au mois de juin 2009, le Conseil général décidait de supprimer la subvention de 114 000 accordée à la Fédération départementale des restaurants scolaires. Les élus du groupe UASL avaient vivement protesté contre cette suppression faisant remarquer qu'il s'agissait d'un très mauvais signal envoyé au monde associatif et aux bénévoles qui se démènent pour faire tourner ces petites structures en milieu rural. Aujourd'hui, par un heureux hasard, le Conseil général revient sur sa décision et va finalement accorder une subvention de 50 000 . C'est tout à la fois incompréhensible pour nous élus qui essayons de suivre les décisions du Conseil général et complètement déconcertant pour toutes les associations qui ne savent plus sur quel pied danser vis-à-vis du Conseil général. Qu'auront-elles en 2012 ?

Les élus du groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire

Les élus de la majorité, GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET DIVERS GAUCHE

Priorité à la défense de nos services publics

Quand nous nous bagarrons contre la fermeture d'écoles, de bureaux de poste, de tribunaux, d'hôpitaux et contre les déserts médicaux nous défendons notre territoire et nous vous défendons.

Lorsque nous nous battons pour une RCEA gratuite, c'est un combat juste et justifié que de refuser la privatisation d'une route nationale déjà payée par les contribuables. Les routes nationales font partie de notre patrimoine. Nous ne pouvons pas accepter de le remettre à des concessionnaires privés qui n'ont pour objectif que d'engranger des bénéfices pour les actionnaires de leurs fonds de pension.

Lorsque nous nous attaquons aux positions dominantes des compagnies privées de l'eau, nous nous battons pour faire baisser le prix de l'eau pour les usagers. Tout comme les transports : pour faire baisser les prix, et donc le coût pour le contribuable, nous créons une SPL (société publique locale), pour un retour à une forme de service public du transport, sur une ligne.

Nous devons aux Saône-et-Loiriens un service public de qualité et de proximité pour une ruralité accueillante et pour des villes plus humaines. Le service public est mis à mal par le gouvernement : nous, nous battons pied à pied pour le maintenir, le vivifier et le transformer. Il ne s'agit pas, pour nous, de défendre un service public qui serait inadapté mais bien un service public rénové dont la raison d'être se résume à l'efficacité, la défense de l'intérêt général et la préservation du pouvoir d'achat.

En inventant les services publics de demain, pour une solidarité au quotidien, nous refusons la résignation face au démantèlement de nos territoires.

Pour des services à la population plus efficaces, moins chers et mieux adaptés, la Saône-et-Loire se prend en mains : ce sont des combats fondamentaux.

Rémi CHAINTRON
Président du groupe socialiste, radical et divers gauche

Débat EDF n'a plus obligation d'acheter l'électricité d'origine solaire. La filière photovoltaïque est-elle en danger ?

Il faut absolument éviter les raccourcis faciles sur un débat d'une telle importance sous peine de faire perdre toute crédibilité aux réflexions engagées autour de cette filière photovoltaïque dont tout le monde reconnaît qu'elle est porteuse de croissance dans notre pays.

D'ailleurs, aucune suspension définitive n'a été prononcée quant au rachat par EDF de l'électricité d'origine solaire. Simplement un moratoire a été décidé afin que les industriels du secteur puissent élaborer un plan permettant de favoriser dans les meilleures conditions ces technologies innovantes.

En effet, le nombre de projets déjà enregistrés dépasse largement les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement. Cet essor du photovoltaïque, nettement plus rapide que prévu, a un coût certain pour la collectivité et pour le consommateur car il repose sur un tarif de rachat très favorable aux producteurs. Il convient de définir un nouvel équilibre pour mettre fin à la création d'une véritable bulle spéculative et limiter ainsi les effets d'aubaine.

À noter que les installations domestiques ne sont pas affectées par cette mesure suspensive.

Les élus du groupe Union pour l'Avenir de la Saône-et-Loire

Le 13 décembre, le Gouvernement a publié un décret suspendant l'obligation d'achat de l'électricité d'origine solaire pour une durée de trois mois et prévoyant des conditions plus que restrictives pour les projets en cours.

Les conséquences de ce décret risquent d'être dévastatrices pour la filière photovoltaïque en France. Celle-ci, phare de la croissance verte, a pourtant permis la création de plus de 25 000 emplois et généré près de 10 milliards de chiffre d'affaires.

Prise sans concertation préalable, cette décision va pénaliser des projets, patiemment construits avec les acteurs locaux, utiles à la structuration et au développement d'une filière solaire française en plein essor, mobilisée pour rattraper son retard.

Ce décret intervient alors que les tarifs de rachat avaient déjà fait l'objet d'une révision en septembre dernier, mettant à mal les projets de développement des énergies solaires sur les bâtiments agricoles.

La majorité départementale souhaite la définition rapide et concertée d'un cadre juridique clair et durable permettant de faire de la France un leader mondial des technologies vertes et de la production d'énergie solaire.Les objectifs et l feuille de route du Grenelle 1 demeurent confus.

Nathalie LEBLANC
Conseillère générale du canton de Chalon-sur-Saône ouest
Présidente de la commission Économie, Développement durable, Emploi, Commerce et Artisanat

© T. CHASSEPOUX

DELPHINE TETU-MOREL

Tout pour la musique

Chef d'orchestre dans le canton de Saint-Germain-du-Plain, elle dirige trois ensembles et multiplie les projets.

© T. CHASSEPOUX

© T. CHASSEPOUX

Tout a commencé par un accident. À l'âge de 9 ans, Delphine Tetu-Morel se casse un bras en jouant au football. En guise de rééducation, le médecin lui conseille le piano. Sans le savoir, il la pousse vers ce qui sera son premier grand amour : la musique. Conservatoire, lycée musical, licence en musicologie… elle s'y consacre à corps perdu et devient chef d'orchestre… à 20 ans ! Elle dirige alors la fanfare de l'Espérance, à Saint-Germain-du-Plain. « J'ai dû jouer la carte de l'humour et de la simplicité pour m'imposer », se souvient-elle. Quelques années plus tard, elle crée son propre orchestre, une chorale et un ensemble vocal pour les moins de 18 ans, trois formations qu'elle dirige encore aujourd'hui.

De Mozart à Mylène Farmer, Delphine Tetu-Morel s'intéresse à la musique dans sa grande diversité. « Elle est le reflet de la société, d'une époque. En cela, elle touche tous les cœurs », explique-t-elle. À ce titre, elle tire son inspiration de la musique celtique, se nourrit de musique sacrée et n'hésite pas à arranger les incontournables de la chanson française, de Brel à Gainsbourg. Et quand le président de l'association gérant la chorale et l'orchestre — lui demande de mettre en musique des textes en patois local, elle dit « oui » tout de suite. Le résultat est détonant : la chanson *Oh Marie* de Johnny Halliday dans le parler de Saint-Germain-du-Bois fait encore parler d'elle dans le canton ! Un beau clin d'œil au patois que parlaient ses grands-parents.

Car l'engagement de Delphine Tetu-Morel est avant tout local. Pour l'instant, elle n'envisage pas de se produire à Paris et préfère de loin rayonner dans les petites salles de la région, avec ses musiciens et ses choristes. En janvier dernier, elle a notamment investi la belle église de Saint-Marcel avec son orchestre pour un concert du Nouvel an très apprécié : plus de six cents personnes y ont assisté. En mai, elle donnera deux concerts à l'église de Saint-Germain-du-Plain et un spectacle à Ouroux. Et ce n'est pas fini !

Curieuse et passionnée, cette mordue de musique donne l'impression de ne jamais s'arrêter. Toujours à l'affût, elle s'inspire du quotidien pour créer. « Je suis comme une éponge qui se gorge d'idées », explique-t-elle en plaisantant. Et pour retranscrire ses émotions, elle se tourne indifféremment vers le piano, le pinceau ou le stylo. Car, en plus de la musique, Delphine Tetu-Morel peint… sur le thème de la musique et écrit des poèmes, des textes érotiques et des réflexions sur le quotidien. Pour elle, ces trois expressions sont intimement liées. « Je ne pourrai jamais choisir entre la peinture, la musique et l'écriture. C'est un trio, l'un nourrit les deux autres », confie-t-elle. Jamais à court d'idées, elle garde dans un coin de la tête le rêve de réunir les trois dans un même projet.

▲ UN LIEU

LE CONSERVATOIRE DE CHALON-SUR-SAÔNE

Il est reconnu comme un lieu de culture incontournable pour tous les danseurs et musiciens de la région, qu'ils soient amateurs ou professionnels. Pour Delphine Tetu-Morel, c'est là que tout a commencé : les cours de flûte traversière mais aussi la rencontre avec le chef d'orchestre Philippe Cambreling.

▶ UNE DATE

Le 25 juin 2005

Ce jour est marqué par le mariage de son frère. À cette occasion, elle dirige sa création musicale, "Ave Maria". Si elle se souvient du trac qui accompagnait ce moment, elle garde surtout en mémoire l'émotion de sa famille. Beau cadeau !

▼ UN OBJET

Son disque

© T. CHASSEPOUX

Elle a tout fait, de la première note sur la partition au dessin de la pochette, autant dire un grand travail. Requiem, mélodies celtiques, valse… ce disque témoigne aussi des goûts très variés de l'artiste !